

COMpte Rendu
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

Date de convocation	21 février 2022	Nombre de conseillers en exercice	23
Date d'affichage de la convocation	21 février 2022	Nombre de conseillers présents	22
Date d'affichage du compte-rendu	7 mars 2022	Nombre de votants	23

*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt deux, le 1^{er} mars 2022 à 18 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

Étaient présents :

QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, DUBOURG Thierry, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, BUELO Maxime, LECHEVALLIER Sandrine, MAZELINE Alain, BEDOUIN Jean-Pierre, HERVIEU Régine, LEMERAY Véronique, BOURDIER Nicolas, DUBOURG Guillaume, MAQUEREL Charline, BOUSSARD Marie, LESENECHAL Sylvain, SOPHIE Gérard, MARESCQ Anita, MAZIER Laëtitia, Séverine LEPINGARD, Francois STREIFF

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : GODEFROY Patricia ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD, FOLLIOU François ayant donné procuration à STREIFF François

Absent(e)(s) :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : Nicolas BOURDIER

*_*_*_*_*

Ordre du jour :

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

2°) Approbation du compte-rendu du 8 février 2022

3°) Subventions 2022

4°) Préparation des budgets 2022

- Budget principal
- Budget espace commercial / Maison tertiaire
- Budgets lotissements

5°) Maison tertiaire

- Avenant au marché – lot Gros œuvre
- Nom évocateur à ce tout nouvel espace

(Le Tilia, l'annexe, Centre Tilia, Le satellite, La Thérasse, L'agora, La Cither, Le forum)

6°) Informations et questions diverses

Point ajouté à l'ordre du jour :

- Contrat Saint lo agglo/Commune de Thèrevall
Plan de financement « Ecole primaire »

Accepté à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Mr le Maire souhaite la bienvenue à Mr David Camus, Inspecteur des finances publiques, Conseiller aux Décideurs Locaux et lui propose de se présenter aux conseillers municipaux.

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Nicolas BOURDIER comme secrétaire de séance.

2°) Approbation du compte rendu en date du 8 février 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3°) Le contrat Agglo-Communes de THEREVAL

Mr le maire informe ses collègues qu'il convient de modifier le dernier plan de financement afin de tenir compte de la population DGF 1863 habitants pour le calcul de la subvention dans le cadre du contrat Saint lo Agglo.

Dépenses		Recettes	
Diagnostics- Bureau contrôle	15000	Etat notifié le 12/04/2021	
Travaux (Résultat AO)	741984	DSIL	253 642
Honoraires architecte (8%)	59359	Département	
OPC (1%)	7419	CPS	96 046
Imprévus	25000	Agglo	93 150
Cour école	20000	Emprunt (CDC)	250 000
Raccordement réseaux	10000		
Actualisation du marché 7%	51939		237 863
TOTAL	930701	TOTAL	930 701

1 projet communal est inscrit au sein du contrat Agglo-Communes :

- Rénovation de l'école d'Hébécrevon – Réalisation 2022- Montant de l'opération : 930 701 €- Subvention Saint-Lô Agglo : 93 150 €, soit 10 %.

Cette opération devra faire l'objet d'un dépôt de dossier complet, sur la plate-forme en ligne dédiée, pour instruction par les services de l'Agglomération au stade des appels d'offres des entreprises. Le montant de la subvention sera notifié ultérieurement.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal

- Approuvent le règlement du contrat Agglo-Communes de Saint-Lô Agglo
- Approuvent le projet de candidature de THEREVAL
- Approuvent le contrat et la maquette financière
- Autorisent monsieur le Maire à signer le contrat Agglo-Communes de THEREVAL

4°) Préparation des budgets 2022

Mr le Maire aborde le sujet des différents budgets communaux en présence de Mr David Camus qui confirme les résultats de l'année 2021. Il en ressort ce qui suit :

a) Compte administratif - Bilan de l'année 2021

+ 287 004 euros en fonctionnement sur l'exercice 2021

- Maitrise des dépenses, légère augmentation des bases fiscales en foncier bâti et recette exceptionnelle provenant d'un excédent au budget lotissement « éco hameau 2 ».

Excédent global de 678 871 euros après reprise de l'excédent 2020

- En investissement, déficit de 148 974 euros sur l'exercice 2021 soit **253 439** euros en reprenant le déficit 2020.

A citer parmi les investissements 2021, un important programme de réfection de voiries (32 281 euros à la Beaumerie par exemple) l'installation de jeux pour enfants (54 897 euros), l'achat d'un tracteur (43 200 euros). Après affectation des résultats et ce déficit d'investissement, il restera 483 329 euros à intégrer au budget 2022.

Excellent bilan financier de l'année 2021

b) Projet de budget de fonctionnement 2022

- Stabilité des recettes.
- 460 000 euros prévus en dotations de l'état.
- 530 000 euros en impôts et taxes.

A noter le maintien des taux d'imposition. Depuis la création de la commune nouvelle de Thèreval, les taux d'imposition n'ont pas augmenté.

Le budget proposé est de **1 692 979 euros** en intégrant les **483 329 euros** d'excédent en 2021.

- Stabilité des dépenses
- 590 000 euros pour le personnel

- 250 000 euros de réserves

A noter la proposition d'un accompagnement sur la numérisation de la collectivité (capteurs, gestions à distances des dépenses d'énergie, vidéo-gestion etc...) et sur l'enjeu majeur de **décarbonation** (26 000 euros d'études).

- Maintien des subventions à hauteur de 17 000 euros dont 8 000 euros pour les projets pédagogiques des 2 écoles.

Cette proposition de budget permet de dégager **288 829** euros en autofinancement pour le budget investissement.

c) Gestion de la dette

Les analyses prospectives financières effectuées en 2021 et validées en commission finances permettront à la commune de procéder à 1 million d'euros d'emprunt sur le mandat sans augmenter la dette existante, grâce à l'arrêt de certains emprunts (diminution de 72 000 euros d'annuité par an de 2020 à 2025).

Pour rappel, l'emprunt de 250 000 euros sollicité en 2021 n'a pas été débloqué. Il le sera en 2022. Le prêt relais sollicité pour le lotissement a été remboursé dans l'année grâce aux ventes de parcelles.

d) Projets d'investissements 2022

- Local pétanque : 100 000 euros.
- Rénovation de l'école d'Hébécrevon : 1 065 000 euros.

Principal investissement 2022 et dépenses réelles sur les 2 exercices 2022 et 2023 (fin de travaux en avril 2023) Grâce aux subventions obtenues, la charge résiduelle pour la commune sera de 400 000 euros (soit 22 000 euros/an). Ce projet étant financé par un emprunt et amorti sur 20 ans.

- Voiries : 90 000 euros
- Effacements de réseaux électriques : 89 000 euros de contributions au SDEM.
- Sécurisation des abords de l'école d'Hébécrevon (366 820 euros).

Le cabinet SETUR doit proposer prochainement un projet pour le parking de l'école de La Chapelle Enjuger. Les travaux pourraient être engagé avec ceux du lotissement.

- Travaux de gros entretiens de bâtiments.
 - Salle des fêtes de la Chapelle Enjuger
 - Ecole de la Chapelle Enjuger
 - Clocher de l'église d'Hébécrevon.
- Préau – école maternelle de la Chapelle Enjuger : 70 000 euros.

Un budget de 2 383 285 euros d'investissement est proposé en 2022, étant entendu que les dépenses réelles seront effectuées sur 2 années.

En dehors du projet scolaire, un emprunt nouveau de 200 000 euros est proposé et ne sera probablement débloqué qu'en 2023.

e) Budgets annexes.

Au budget principal, il convient d'ajouter les budgets annexes suivants :

- Lotissement les ombelles.

Seules 2 parcelles restant disponibles à ce jour. Les travaux de 2^{ème} tranche pourront se réaliser plus tôt que prévu et on s'oriente vers un bilan final excédentaire.

- Lotissement de la Chapelle Enjuger (ex terrain de foot).

En attente de l'étude financière du cabinet PLANIS, nous n'avons pas à ce jour de chiffres précis à vous soumettre. Le projet du budget sera proposé pour fin mars avec des estimations et l'objectif est de le valider avant l'été 2022.

- Locaux commerciaux et bâtiment tertiaire.

A noter l'excédent de 22 500 euros sur l'espace commercial situé place de la fontaine. Après 20 ans, les commerçants seront propriétaires des murs fin 2022 et la commune pourra mettre fin à cette implication publique.

Belle réussite avec une prise de risque positive pour la collectivité. En 2022, je propose que l'éclairage de la place de la fontaine soit revu et modernisé.

Concernant le bâtiment tertiaire, celui-ci devra trouver à terme son équilibre financier via les locations (démarche identique à la maison de santé).

Au rez de chaussée sera installé un espace de coworking/télétravail et la collectivité se propose de rejoindre le réseau national « **réseau d'entreprises** » permettant d'obtenir une sorte de label avec le réseau « **Vivrovert** ». L'agence d'attractivité « **Attitudes manche** » accompagnera la commune dans cette démarche. Pour rappel le 2^{ème} médecin occupera le dernier étage de ce bâtiment.

En résumé, les budgets proposés en 2022 sont ambitieux en investissements et s'inscrivent dans les orientations stratégiques engagées par la commune depuis de nombreuses années. Elles sont rendues possibles par une gestion rigoureuse en fonctionnement et par un endettement maîtrisé.

5°) Subventions accordées aux associations 2022

Mr le Maire liste des différentes associations pouvant bénéficier d'une subvention afin de reconduire les aides aux associations locales pour 2022.

Nicolas BOURDIER demande si le comité des fêtes de la Chapelle Enjurer à des projets pour 2022.

Mr le Maire propose de prendre contact avec la présidente. L'attribution des subventions se fera lors du prochain conseil.

6°) Maison tertiaire

- Avenant au marché – Lot Gros œuvre

Mr le Maire informe ses collègues qu'il convient de neutraliser la fosse septique existante, découverte lors des travaux de terrassement au niveau de la maison tertiaire.

L'entreprise MAZZERI propose un avenant au marché pour un montant de 1 680 euros TTC.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent l'avenant n° 2 de 1 680 euros TTC

- Nom évocateur à ce tout nouvel espace

Mr le maire rappelle les différentes propositions reçues et propose un vote à main levée.

Deux propositions ressortent : Espace Tilia et Le Tilia

Après un second vote à 11 voix pour, le nom Le Tilia est retenu (Tilleul en latin).

7°) Informations diverses

La réunion de concertation au sujet de la déviation de Saint Gilles s'est bien déroulée. Environ 300 participants.

Incendie d'une longère sur la commune ce week end. L'habitant a tout perdu. Il est relogé dans une maison de famille.

Claudine WOLFF l'accompagne pour refaire ses papiers.

Fin de séance 21H00

DUBOURG Thierry		MAZELINE Alain	
WOLFF Claudine		LEPINGARD Séverine	
QUINQUENEL Gilles		BEDOUIN Jean-Pierre	
VILLEDIEU Nelly		BOUSSARD Marie	
BUELO Maxime		FOLLIOU François	Absent – Procuration à François STREIFF
HERVIEU Régine		LEMERAY Véronique	
ROUSSELLE Daniel		SOPHIE Gérard	

MAQUEREL Charline		GODEFROY Patricia	Absente – Procuration à Séverine LEPINGARD
STREIFF François		BOURDIER Nicolas	
MAZIER Laetitia		MARESCQ Anita	
LESENECHAL Sylvain		DUBOURG Guillaume	
LECHEVALLIER Sandrine			